

# « Sa vie est détruite » croasse le corbeau voilé de Dijon



« Sa vie est détruite » croasse la voilée du conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté. Pour une fois que quelqu'un élu de la République, en l'occurrence Julien Odou, avait eu le courage de demander publiquement à un corbeau de mauvaise augure voilé de retirer son voile.

Le corbeau voilé symbole de l'islam conquérant, arrogant et hégémonique qui se croyait au-dessus des lois de la République et en terrain conquis ne saurait accepter qu'un élu de cette République qui est en train de tomber sous leurs coups de boutoir sonne la charge de la résistance à l'expansionnisme de l'islam.

L'outrage suprême pour ce corbeau voilé qui dans toute sa suffisance et mépris ne pouvait imaginer qu'il existe encore

des enceintes inviolables et qu'il y aura toujours des patriotes qui seront là pour les défendre au péril de leur vie.

Il était en mission commandée, histoire de tester les capacités de résistance des élus de la République et leur attachement à leur idéal républicain. Mais à son grand dam, il s'est trouvé pris au piège de son propre jeu.

Le corbeau voilé en peine, chagriné d'avoir été démasqué, prenant la France entière à témoin comme s'il était victime d'un attentat en règle. Comme tout le monde sait, les musulmans ne sont jamais responsables ni coupables de rien. Ils sont surtout des innocents aux mains sales. Ils ont l'art de faire pleurer sur leur sort alors même que leurs victimes gisent à leurs pieds.

Les centaines de vie réellement détruites, les milliers de blessés à vie et les milliers de leurs proches qui vivent dans la douleur de l'absence des leurs comptent pour de la pisse de chameau pour ce corbeau voilé de malheur.

Qui peut croire à son bobard ? Les siens, ses chefs-marionnettistes et leurs idiots utiles.

Elle veut peut-être des milliers d'euros de dommages et intérêts pour préjudice moral ?

De qui se moque-t-elle ? Elle peut toujours fournir un arrêt de travail pour traumatisme moral fourni par son médecin traitant mais c'est sans valeur s'il n'est pas délivré par un médecin des services médico-judiciaires. Elle aura du mal à l'avoir, pas de coups et blessures.

Mais plus son mensonge est gros, plus il passe. Sa vie est détruite, dit-elle. Et celle de nos amis harcelés judiciairement pour avoir dévoilé le vrai visage de l'islam ? Évidemment qu'elle n'y pense pas, trop perturbée car un « mécréant » a osé la rappeler à ses devoirs républicains. L'outrage suprême.

Elle se croyait au-dessus des lois et que son image « altière » de femme voilée suffisait pour que les élus de la République se prosternent devant elle et se montrent révérencieux à son égard mais à son plus grand dam, un élu lui a signifié ouvertement que le voile n'a pas sa place en République.

Un délit de lèse-voile qu'elle espère peut-être faire reconnaître par la justice républicaine, à moins que le législateur y remédie en comblant le vide juridique.

Mais autant croire que la terre est plate que de l'écouter se morfondre sur son sort. Sa vie est foutue, brisée, elle a perdu l'estime de soi, elle n'est plus rien, plongée dans le fond du gouffre, déprimée et tourmentée, elle a perdu le goût de tout, plusieurs tentatives de suicide, elle a perdu l'appétit et le sommeil, son corps est cassé, elle est en souffrance psychique, elle se laisse mourir, dieu des « mécréants », fais quelque chose pour elle. De la camisole chimique pour la calmer !

Elle est la vraie victime, il n'y a pas plus victime qu'une voilée outragée pour le port de son voile mais pas déshonorée de vivre aux crochets des citoyens qui payent leurs impôts.

Les vraies victimes de son idéologie mortifère ne le sont pas car la vie d'un « mécréant » ne vaut pas un voile d'Allah.

**Salem Benammar**